

Chaque année, la Fédération Alliance Mornaison réunit ses administrateurs en COPIL (COMité de PILotage) pour une journée de suivi de la mise en œuvre du plan d'actions issu de son Projet Associatif. Mr. Olivier Rabilloud, qui accompagne la fédération depuis 2011 a animé cette journée de travail.

M. Rabilloud, pouvez-vous vous présenter rapidement ?

Consultant depuis 25 ans j'exerce essentiellement, mais pas exclusivement, auprès d'établissements sociaux ou médicosociaux (personnes âgées, handicap, enfance, insertion). J'accompagne les établissements dans leurs projets, lorsqu'il est question d'adapter une structure aux évolutions de contexte ou aux changements réglementaires (mises en conformité, démarche qualité). Je suis également sollicité pour accompagner des situations de crise ou de gestion de conflits.



Vous accompagnez la Fédération Alliance Mornaison depuis sa création : pouvez-vous présenter ce qui caractérise cette collaboration ?

Quand le « regroupement » a été voulu par les responsables en place en 2011, il m'a été demandé d'accompagner et de soutenir un projet de collaboration entre maisons de retraite, disposant de points communes (liens avec les Sœurs de Mornaison) mais aussi des spécificités.

L'écriture de la Charte puis celle du Projet Associatif (textes de référence) auront permis de poser les bases de cette collaboration. La constitution des premiers groupes de travail a répondu aux besoins de mutualisation. Le suivi annuel du déploiement du projet constitue une démarche très utile à la Fédération.

Quelles évolutions constatez-vous au sein de la Fédération ?

Au cours des dernières années la Fédération a évolué de façon positive et on peut faire les constats suivants :

- Des groupes de travail et des commissions qui se réunissent régulièrement.
- Un plan d'action qui avance et se confirme chaque année.
- Une réelle dynamique au sein de la fédération pour construire ensemble et prendre en compte les évolutions sociétales pour accompagner au mieux les résidents
- Un travail collectif qui répond aux exigences des autorités

Cela est d'autant plus intéressant à souligner que le contexte n'est pas toujours simple : les associations membres de la fédération expriment des difficultés à renouveler leur conseil d'administration ; ces derniers, et c'est bien légitime, accordent priorité à leurs affaires internes.

La Fédération est essentielle aux directrices et directeurs : c'est un lieu d'échanges, de confrontations afin de répondre à la grande variété des questions et problèmes auxquels chacun d'eux doit faire face au quotidien. Elle est aussi essentielle pour les établissements : la logique de collaboration, de mutualisation est pertinente à un moment où chaque établissement doit faire preuve de rigueur dans sa gestion

Quels enjeux souhaiteriez-vous souligner pour les mois à venir ?

Je note l'articulation Fédération – établissements qui doit rester une préoccupation : il est important que les travaux de la fédération reviennent vers les établissements afin que ces derniers en vivent l'intérêt.

Un autre enjeu, c'est de veiller à ce que la Fédération, y compris lorsque les acteurs changent (certains partent, d'autres arrivent) s'inscrive bien dans la progression du projet, sans perdre de vue l'état d'esprit et les intuitions de celles et ceux qui ont été à l'origine de cette initiative originale.

Les Sœurs ont confié la gestion des établissements aux associations. Dans « confié », il y a confiance !

Propos recueillis le 1^{er} décembre 2025 - Maison Sainte Anne – Jard Sur Mer

Des nouvelles de nos maisons.

Maison
Charles
Marguerite
Aizenay

La maison Charles Marguerite a été retenue dans le cadre de l'appel à projet déposé par le Conseil Départemental pour constituer une **Unité pour Personnes Handicapées Agées (UPHA)**. C'est ainsi que nous allons transformer des places destinées à des personnes âgées pour des personnes en situation de Handicap. Nous accueillons déjà 8 résidents en situation de handicap. C'est donc tout naturellement que nous avons répondu à cet appel à projet. L'unité doit ouvrir ses portes avant le mois de mai 2026. Différents points positifs ont été soulignés dans le dossier déposé à savoir le processus d'admission structuré et sécurisant, la démarche d'accompagnement centré sur la personne et ses besoins, ainsi que la volonté réelle de mettre en œuvre des moyens d'inclusion à destination de ce public.



Cette volonté d'accueillir un public différent répond également aux objectifs stratégiques du projet associatif qui est de proposer un accueil gradué et adapté en fonction de l'état de santé de la personne accueillie.

Maison
du Sacré
Cœur
Chavagnes en
Paillers

Un nouveau chapitre pour notre **cuisine de production !!!**

Après plus de 20 ans de production sur le site de la Maison Mère et face à la réhabilitation complexe du lieu, une réflexion approfondie a été menée par la Congrégation et l'association C. G. Ranfray gestionnaire de l'Ehpad Maison du Sacré Cœur et de la Résidence Autonomie Ranfray.

Cette réflexion aboutit aujourd'hui à une belle décision : la construction d'une nouvelle cuisine sur le site du Sacré Cœur.

Un projet porteur d'avenir, au service de la qualité, du confort et du bien-être de tous !

Maison
de l'Union
Chrétienne
Fontenay le
Comte

Les partenariats avec les lycées et collèges sont très importants pour le lien social et le bien être des résidents. L'année 2025 a été l'occasion de mettre en place des projets autour du théâtre et de la danse. A l'évocation des souvenirs d'enfance des résidents, une phrase est retenue et exprimée en mouvement accompagnée de musique. Dans le même temps nous avons mis en place un atelier « Tout en poésie » (en lien avec la conférence des financeurs) travail de réminiscence, d'expression des sentiments, des émotions, des souvenirs d'école en lien à la poésie.

Nous constatons lors de nos rencontres et nos projets combien cela est bénéfiques pour les jeunes et les résidents qui se rencontrent. Ils apprennent à se connaître, s'étonnent les uns, les autres !

Maison
Ste Anne
Jard/Mer

Extension de l'EHPAD : les 20 nouvelles chambres ont accueilli leurs résidents avant l'été.

En ce début d'année les personnels vont prendre possession de vestiaires et sanitaires neufs, d'une salle de détente, d'un atelier et d'espaces de stockage.

Notre **repas de Noël** : le 18 décembre 2025 : un moment de partage avec les résidents, familles, salariés membres du CA et bénévoles : 210 personnes attendues autour du groupe TANT DANSE « Ces deux compères souriants et dynamiques vous promettent un moment inoubliable rempli de joie et de bonne humeur !

Maison
Ste Marie
Talmont St
Hilaire

La Maison Sainte Marie communique son **nouveau projet d'établissement 2025- 2029**. Le projet d'établissement remplit une fonction vitale car il "positionne l'établissement dans son environnement institutionnel". Il est le pilier sur lequel repose l'identité, la mission, et la vision de la Maison Sainte Marie. Via son processus d'élaboration participatif, ce projet d'établissement est une démarche dynamique, car il n'est autre que l'aboutissement d'un travail collectif interne à l'établissement qui reprend toutes les valeurs chères à la Maison Sainte Marie en lien au projet associatif. La rédaction du projet d'établissement a été une belle aventure qui a permis à tous les acteurs de s'exprimer dans un esprit novateur et profondément humain. »

Maison
St Denis
Vouillé les
Marais

L'EHPAD Saint-Denis en vacances à Noirmoutier

Du 13 au 17 octobre 2025, six résidents ont eu la chance de profiter d'un séjour à Noirmoutier.

Un grand bravo et merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce voyage ! Ce séjour a offert à nos résidents un véritable bol d'air frais, riche en convivialité, partages et découvertes : dégustation d'huitres, visite des marais salants, visite de l'île aux papillons, balade en train...

L'engagement et le dévouement des soignants et bénévoles illustrent une nouvelle fois la qualité de l'accompagnement et l'importance que nous accordons au bien-être des personnes accueillies.

Rendez-vous est pris pour 2026 !